

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Endocrinologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

ND = 21127

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1385 Société : RETRAITE (2.A.M.)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LA AZIZI LAHCEN

Date de naissance : 1.1.1954

Adresse : 14 Rue Allal Ben Abdellah Hay Hassan Casablanca -

Tél. : 06 14 873 674 Total des frais engagés : 350,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR EL ALAOUI Bahija
OPHTALMOLOGUE
105, Bd. Afghanistan
Hay Hassan Casablanca
Tél. 05 22 93 32 86

Date de consultation : 16.01.2020

Nom et prénom du malade : LA AZIZI LAHCEN Age : 66

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : SIVI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCIDENT

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 12 FEV 2020

Signature de l'adhérent(e) : J. H. ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26-11-2020	CU	-		<i>DR EL ALAOUI Bahija Télephon: 05 22 98 32 66 O.P.H.T.A.M.O.U. Casablanca Télephon: 05 22 98 32 66 Dr El ALAOUI Bahija Télephon: 05 22 98 32 66 O.P.H.T.A.M.O.U. Casablanca Télephon: 05 22 98 32 66</i>
17-01-2020	(6)	-		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr El ALAOUI Bahija Télephon: 05 22 98 32 66 O.P.H.T.A.M.O.U. Casablanca Télephon: 05 22 98 32 66</i>	16.11.2020	214.10
	17/01/20	136.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

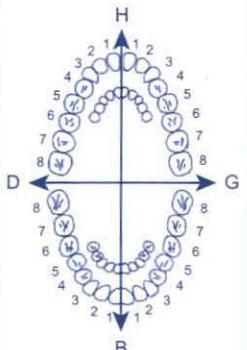
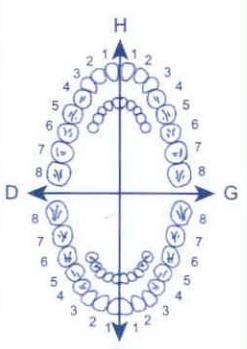
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	Montants des soins
	D	21433552 00000000 11433553	B	Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. El Alaoui Ben Hachem Bahija

Lauréate de la Faculté de Médecine
de Montpellier (France)
Maladie et Chirurgie des yeux - Angiographie
Laser-OCT - Strabisme - Lentilles de Contact
Medecin agréée :
Permis de conduire



الدكتورة العلوى بن هاشم بهيجة

خريجة كلية الطب بمونبللي (فرنسا)
اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
أشعة لازير
طبيبة معتمدة :
رخصة السياقة

Casablanca, le:

17 - 01 - 2020
الدار البيضاء في :

LAZIZI · LAHCEN

TOBRADEX

35,70



8x

45,90



CILOXAN



54,40
136,00

TOBRADEX®
POMMADÉE OPHTALMIQUE
3,5G PPV: 54,40 DHS
Laboratoires Sothema, Bouskoura
A.D.S.P. Maroc N° 1562/DMP/21/NNP



8x

TOBRADEX Pommade

1 ml le 28



Lauréate de la Faculté de Médecine
de Montpellier (France)
Maladie et Chirurgie des yeux - Angiographie
Laser - OCT - Strabisme - Lentilles de Contact
Medecin agréée :
Permis de conduire

خريجة كلية الطب بمونبليي (فرنسا)
اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
أشعة لازير
طبيبة معتمدة :
رخصة السياقة

Casablanca, le:

16-01-2022

الدار البيضاء

LA LAZZI . LATLEN

60,00

CILOXAN® 0,3%
POMMAD OPHTALMIQUE
tube de 3,5 g Remboursable AMO
Laboratoires Sotema A.M.M. N° 86 DMP/21/NP
PPV: 60,00 DH

6 118001 070855
69227-3 © 2007, 2011, 2014 Novartis

Ciloxan lemmele
AS

~ m 3x ()

29,90

MYDRIATICUM 0,5%
Collyre - Flacon 10 ml - PPV : 29,90 DH
Non remboursable AMO



6 118001 070428
A.M.M. Maroc N° 19 DMP/21/NTT
Distribué par les Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1 Bouskoura - 27182 - MAROC

MY ASIATIWI

29,90 em ()

83,20

83,20

Dr. El Alaoui Ben Hachem Bahija
Société SOPHIA
Sénépharm Ep. Sina - CAS
Tél: 022.36.01.24

El Epten Cosmy

~ 60 2x ()

X 51



15.00

- 60 min. 02 x 20
S.P.

30.00

- Condomo 01/2010

214.10

Hay Hassan
105, Bd. Afghanistan
Ophthalmologue
Dr EL ALAOUI BRIJEE
Tel: 05 22 93 32 66
Casablanca

✓
Pharmacie SOPHIA
Mme. bennou Sina, CASA
214, Bd. 022, 36 01, DA